

## **Séance du 17 juin 2020**

Le conseil municipal de la Commune de Morey-Saint-Denis étant réuni pour cause de crise sanitaire au Cellier de Dionysos, place Saint-Vincent, légalement convoqué, le mercredi 17 juin 2020 en réunion ordinaire, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur **Jean-Luc ROSIER**, Maire.

Convocations transmises le 11 juin 2020 pour la réunion du 17 juin 2020.

Étaient présents : Nadine DUPREY, Nathalie DZYGA GOUVERNET, Stéphane GUILLEMAUX, Stéphane MAGNIEN, Fabrice MONSENERGUE, Marie Christine MORIN, Jean-Baptiste MODIN, Carmen PEIRAZEAU, Cédric PUVIS de CHAVANNES, Gérard REMONDET, Christophe ROGER, Jean Luc ROSIER, Anne ROUSSEL, Maria SANCHEZ, William SCHMITT.

Nadine DUPREY a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1. DELEGATIONS DU MAIRE**

##### *Délégations du Conseil Municipal*

Concession cimetière – renouvellement 30 ans – 190 €

Non préemption de la parcelle AN 318 – 23 rue Ribordot

Non préemption de la parcelle AM 299 – 6 rue Au Gué

Non préemption de la parcelle AN 139 – 33 rue d'Épernay

Convention étude RD 122 – ingénierie et maîtrise d'œuvre

##### *Délégations du Maire aux Adjointes*

1<sup>ère</sup> Adjointe : Nadine DUPREY

Chargée des Affaires Sociales, du Scolaire et de la Citoyenneté et de la Vie Associative.

2<sup>ème</sup> Adjointe : Nathalie DZYGA-GOUVERNET

Chargée de la Communication et du Patrimoine.

Faire vivre et évoluer le site internet, suivi des comptes Facebook et Instagram, mise en place d'une NewsLetter dématérialisée et papier.

Suivi des travaux et des actions menées par l'Association des Amis du Patrimoine en vertu de la Convention signée entre la Commune et la Fondation du Patrimoine.

Suivi des travaux de réhabilitation de l'Eglise en particulier.

## Séance du 17 juin 2020

3<sup>ème</sup> Adjoint : William SCHMITT

Chargé de l'entretien et des aménagements de la voirie communale, chemins ruraux inclus ainsi que des bâtiments le tout en lien avec l'Agent Technique Communal.  
Suivi des travaux effectués sur le Domaine Public (DICT) par les différentes entreprises.

*Jean-Baptiste MODIN, arrivé à 19h15.*

### **2. INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Vu les articles L 2123-20 à L2123-24-1 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'article L 2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximums des indemnités de fonction des mairies, adjoints et conseillers municipaux ;

Vu l'article R 2123-23 du CGCT ;

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020 constatant l'élection du Maire et de 3 adjoints ;

Vu les arrêtés municipaux en date du 17 juin 2020 portant délégation de fonctions à Mesdames DUPREY et DZYGA-GOUVERNET ainsi qu'à Monsieur SCHMITT, les Adjoint élus ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux fixés par la loi ;

Considérant que pour une commune de 678 habitants, le taux maximum de l'indemnité du Maire ne peut dépasser 40,3% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (*indice 1027 soit 3889,40€*) ;

Considérant que pour une commune de 678 habitants, le taux maximum de l'indemnité de fonction d'un adjoint est fixé à 10,7% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;

Considérant l'obligation de respecter l'enveloppe indemnitaire globale composée du montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au Maire et aux Adjoint en exercice ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- FIXER le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire et des Adjoint comme suit :

- Maire : 32,24 % de l'indice brut terminal de la fonction publique ( soit 20% de diminution)

- 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Adjoint : 10,165 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (soit 5% de diminution)

**(Maire : 15 047,31 annuel – 3 Adjoint : 14 232,87 annuel → 29280,18€)**

## Séance du 17 juin 2020

### Tableau Annexe : indemnités de fonction du Maire et des Adjointes

Fonction	Nom Prénom	Taux Appliqué	Majorations éventuelles	Montant mensuel brut
Maire	ROSIER Jean-Luc	32.24	NA	1253.94
1 <sup>ère</sup> Adjointe	DUPREY Nadine	10.165	NA	395.36
2 <sup>e</sup> Adjointe	DZYGA-GOUVERNET Nathalie	10.165	NA	395.36
3 <sup>e</sup> Adjoint	SCHMITT William	10.165	NA	395.36

### **3. CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Monsieur le Maire expose que le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions municipales chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Ces commissions peuvent être permanentes ou limitées. Elles sont composées du maire qui en est président de droit, d'un vice-président désigné au sein de chaque commission et de conseillers municipaux.

D'autre part, le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.

Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Chaque comité consultatif est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent, par ailleurs, transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.

Entendu cet exposé, le conseil municipal décide à l'unanimité de l'organigramme suivant :

#### Garants des bois : Commission Affouages :

Gérard REMONDET, Christophe ROGER, Stéphane GUILLEMAUX

#### Commission Citoyenneté et Vie Associative :

Nadine DUPREY, Nathalie DZYGA GOUVERNET, Cédric PUVIS de CHAVANNES, Gérard REMONDET, Anne ROUSSEL, Maria SANCHEZ.

## Séance du 17 juin 2020

### Commission Travaux de Voirie, Bâtiments et Patrimoine :

William SCHMITT, Fabrice MONSENERGUE, Gérard REMONDET, Jean-Baptiste MODIN, Maria SANCHEZ, Nadine DUPREY, Marie Christine MORIN

### Commission urbanisme :

Carmen PEIRAZEAU, Stéphane MAGNIEN, Maria SANCHEZ, Nathalie DZYGA GOUVERNET, Cédric PUVIS de CHAVANNES, Anne ROUSSEL, Nadine DUPREY, William SCHMITT.

### Commission Cimetière :

Jean Luc ROSIER, Nadine DUPREY, Marie-Christine MORIN, Fabrice MONSENERGUE, Maria SANCHEZ, Gérard REMONDET, Christophe ROGER

### Commission Finances et personnels :

Anne ROUSSEL, Gérard REMONDET, Nadine DUPREY, Carmen PEIRAZEAU

### Commission Appel d'Offres :

Pour les collectivités territoriales, sont constituées une ou plusieurs commissions d'appel d'offres à caractère permanent. Une commission spécifique peut aussi être constituée pour la passation d'un marché déterminé. Ces commissions d'appel d'offres sont composées :

« Lorsqu'il s'agit d'une commune de moins de 3 500 habitants, le maire ou son représentant, président, et trois membres du conseil municipal élus en son sein ». Monsieur le Maire propose de nommer 3 membres titulaires et 3 suppléants.

Entendu cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Jean-Luc ROSIER, Cédric PUVIS de CHAVANNES, William SCHMITT, Anne ROUSSEL, comme représentants **titulaires**.
- **DESIGNE** Marie Christine MORIN, Nadine DUPREY, Gérard REMONDET comme représentants **suppléants**.

### Commission de contrôle (élections)

- Titulaire : Maria SANCHEZ
- Suppléant : Nathalie DZYGA GOUVERNET

### Comité consultatif Viticulture

William SCHMITT, Vice-Président, Nadine DUPREY, Nathalie DZYGA GOUVERNET, Stéphane MAGNIEN, Jean-Baptiste MODIN, Carmen PEIRAZEAU, Gérard REMONDET, Christophe ROGER, Maria SANCHEZ.

### Comité consultatif Aménagement du Territoire et Développement Durable

*(exemple : Route des grands crus)*

William SCHMITT, Vice-Président Nadine DUPREY, Nathalie DZYGA GOUVERNET, Fabrice MONSENERGUE, Marie Christine MORIN, Carmen PEIRAZEAU, Cédric PUVIS de CHAVANNES, Gérard REMONDET, Christophe ROGER, Anne ROUSSEL, Maria SANCHEZ.

## Séance du 17 juin 2020

### **4. REPRESENTATIVITE DE LA COMMUNE**

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges

- Titulaire : Jean-Luc ROSIER
- Suppléant : Nadine DUPREY

SICECO

- Titulaire : Jean Luc ROSIER
- Suppléant : Nadine DUPREY

SIVU du Centre de Première Intervention

- Membres proposés : Jean Luc ROSIER, William SCHMITT, Fabrice MON-SENERGUE, Maria SANCHEZ

G.I.P. E-Bourgogne

- Titulaire : Jean Luc ROSIER
- Suppléant : Nadine DUPREY

Correspondant défense

- Titulaire : Gérard REMONDET
- Suppléant : Cédric PUVIS de CHAVANNES

Référent Ambroisie

- Titulaire : William SCHMITT
- Suppléant : Stéphane MAGNIEN

### **5. FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU CCAS**

Le Conseil Municipal doit déterminer le nombre de membres du Centre Communal d'Action Sociale puis procéder dans un délai maximum de deux mois à l'élection des nouveaux membres.

Entendu cet exposé le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que le Centre Communal d'Action Sociale sera composé du Maire, de 8 élus, et de 8 habitants nommés par le Maire après demande de candidature auprès de la population.

## Séance du 17 juin 2020

### **6. ELECTION DES MEMBRES DU CCAS**

Le Conseil Municipal ayant décidé que le Centre Communal d'Action Sociale ne serait composé que de 8 élus, il est demandé aux conseillers de déclarer leur candidature.

Le vote s'effectue à bulletin secret.

Sont élus : Nadine DUPREY, Maria SANCHEZ, Gérard REMONDET, Nathalie DZYGA GOUVERNET, Marie Christine MORIN, William SCHMITT, Christophe ROGER, Stéphane GUILLEMAUX.

**Un appel à candidature sera lancé dans le prochain bulletin de la commune pour recueillir des volontaires. Le Maire sera chargé de choisir les membres extérieurs parmi les candidatures et procédera à leur nomination.**

### **7. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)**

Par délibération, le Conseil Municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs.

La commune comptant moins de 2000 habitants, 24 propositions sont attendues.

Le Directeur départemental ou régional des Finances Publiques sera chargé de désigner les titulaires et suppléants en fonction des rôles d'impositions.

### **8. TELETRANSMISSION DES CONVOCATIONS ET DOSSIERS COMMUNAUX AUX ELUS**

En application de la loi relative à l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique du 21 décembre 2019, la transmission de la convocation aux séances est désormais, de plein droit, adressée par voie dématérialisée sauf si les élus qui en font la demande souhaitent la recevoir par écrit sur support papier.

Un formulaire d'acceptation et de non divulgation est fourni à l'ensemble du Conseil.

## Séance du 17 juin 2020

### **9. ECOLES**

Le Maire donne lecture du procès-verbal du conseil d'école du 13 mars 2020.

- maternelle : 24 élèves (10 PS, 6 MS et 8 GS)
- élémentaire : 20 élèves (9 CE2, 3 CM1 et 8 CM2) – 23 élèves CP-CE1

Prévision septembre 2020 :

- maternelle : 8 PS ; 10 MS, 6 ou 7 GS – soit environ 25 élèves
- Elémentaire : 8 CP, 9 CE1, 14 CE2, 9 CM1, 3 CM2 – soit environ 43 élèves

### **10. QUESTIONS DIVERSES**

Plusieurs habitants ont remercié la municipalité pour son implication auprès des personnes fragiles lors de la pandémie (livraison alimentaire, visite cordiale, ...).

Célébration du 14 juillet – une action est envisagée par Nadine DUPREY, 1<sup>ère</sup> Adjointe.

Agrandissement provisoire de la terrasse du café-boulangerie sur le domaine public à titre gratuit.

Date du prochain Conseil le 22/07/220

Séance levée à 21h28

Affiché le 18 juin 2020.

## Séance du 17 juin 2020

SÉANCE du 17/06/2020 DELIBERATION N° 1 à 7		TABLEAU DES SIGNATURES	
Nadine DUPREY	Nathalie DZYGA GOUVERNET	Stéphane GUILLEMAUX	Stéphane MAGNIEN
Fabrice MONSENERGUE	Marie Christine MORIN	Jean-Baptiste MODIN	Carmen PEIRAZEAU
Cédric PUVIS de CHAVANNES	Gérard REMONDET	Christophe ROGER	Jean Luc ROSIER
Anne ROUSSEL	Maria SANCHEZ	William SCHMITT	